



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1.° MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2.° LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} OCTOBRE 1996

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par Pierre Bédard et secondée par Carole Paré.

3.° LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 JUILLET 1996

Une modification est apportée au point « Approbation des dépenses »; on doit lire des dépenses de l'ordre de 60,17 \$ au lieu de 58,17 \$. Le compte rendu est approuvé avec modification par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Pierre Bédard.

4.° SUIVI DU COMPTE RENDU DU 9 JUILLET 1996

Sûreté du Québec

Lecture d'un accusé de réception daté du 4 juillet de M. Rioux, du cabinet de Serge Ménard. Communication téléphonique du Sergent Dussault du poste de Portneuf vers le 12 septembre mentionnant qu'il avait déjà soumis son rapport aux autorités; aucune réponse à ce jour.

Carole Paré se procurera des pochettes auprès de l'agent Belley concernant la sécurité communautaire de quartier afin que celles-ci soient remises aux membres présents lors de l'assemblée générale.

Coupe de bois

Lecture d'une lettre datée du 17 septembre 1996 de Guy Chevrette, ministre d'état aux Ressources naturelles, faisant mention de la lettre adressée à François Gendron; réponse évasive invitant l'Association à communiquer avec Jean Fleury, responsable de l'Unité de gestion de Duchesnay, pour toute information additionnelle.

Bateau à moteur

Carole Paré a parlé à Jacques Perron et il semble qu'une loi a déjà été passée du côté de Montauban interdisant la venue de nouveaux bateaux à moteur, les anciens propriétaires ayant un droit acquis; le sondage prévu n'est plus pertinent. Serge Lachance communiquera avec la municipalité afin d'obtenir copie du règlement.

Nom des secteurs

Serge Lachance communiquera avec Marie-Eve Morin afin de tenter de conclure ce dossier pour la tenue de l'assemblée générale.

Confirmation de présence aux réunions

Un rappel de confirmation de présence le jeudi précédant la rencontre est fait par Serge Lachance.

Devenir propriétaire

Lettre de M. Yves Laroche, secrétaire-trésorier à la MRC de Portneuf, datée du 23 juillet 1996, nous informant que l'ARC recevra une réponse dans les prochaines semaines.

Lettre de Denis Laganière datée du 24 septembre : réponse négative à la vente des terrains - dossier transmis aux MRC.

Il est convenu d'attendre le Sommet socio-économique d'octobre avant de faire d'autres pressions.

5.º L'ÉCHO DU CARILLON

Le prochain numéro paraîtra après la tenue de l'assemblée générale; en attente de textes.

6.º LOTOMATIQUE

Une résolution a été préparée afin d'autoriser Jean-Marc Charbonneau à être porte-parole et responsable de ce dossier. Des états financiers montrant un solde de 237,44 \$ au 31 décembre 1995 ont également été remis à Loto-Québec.

M. Charbonneau explique les démarches effectuées à ce jour, le rapport mensuel, etc. et demande à être autorisé à signer des chèques afin de lui permettre une certaine flexibilité. Il est convenu d'attendre l'assemblée générale afin de connaître le nom du trésorier et de procéder à une nouvelle résolution à être remise à la Caisse populaire de St-Ubalde.

7.° TRÉSORERIE

Suite à la remise des documents par Denis Blanchette à Pierre Bédard et à la réception d'une lettre recommandée, il a été constaté que les rapports d'impôt pour les années 1994 et 1995 n'avaient pas été complétés. Les états financiers pour ces deux années passées n'ont pas été faits, ceux-ci ont été préparés par Pierre Bédard et seront remis à M. Michel Lupien, vérificateur.

Trois chèques totalisant 265 \$ et datant de plus de 6 mois ont également été déposés; compte tenu du délai, il est possible que ceux-ci soient retirés du compte. Au 18 septembre 1996, l'encaisse se chiffre à 884,17 \$.

8.° RAPPORT DU PRÉSIDENT

• Visite du maire Roger Gendron

Lors d'une réunion du conseil municipal en date du 13 août, l'entreprise Les Chevaliers de Colomb a été montré du doigt relativement aux dépôts de matériaux de construction dans les contenants destinés aux résidants du lac Carillon. Le conseil municipal a pris les mesures nécessaires pour que cesse cette activité.

Lors de cette même rencontre Serge Lachance a demandé à M. Gendron de se rendre sur les lieux afin de visiter nos installations. Une visite a eu lieu le 21 août; étaient présents : M. Roger Gendron, M. Roger Matte, M. Serge Lachance et Mme Claire Huot. Depuis cette visite, les fossés ont été creusés, les chemins ont été grattés, on nous a assuré d'un remplacement graduel des équipements. La piste d'hébertisme sera refaite avec les équipements; à cet effet, on nous a demandé de faire des recherches afin de trouver des plans pour de tels équipements. Carole Paré vérifiera si elle possède de tels plans. Il a été également vérifié si la municipalité serait prête à porter mains fortes si l'ARC renipait certains sentiers; celle-ci n'a pas fermé les portes à cette idée.

9.° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 1996

Au projet d'ordre du jour transmis lors de la convocation à l'assemblée générale s'ajoutera le dossier Lotomatique et rappel quant à la date des élections municipales : 3 novembre.

10.° APPROBATION DES DÉPENSES

Il est proposé par Claire Huot d'approuver les dépenses suivantes : soit une somme de 25,24 \$ à Serge Lachance (frais de timbres) et 35,28 \$ pour Jean-Marc Charbonneau (dossier Lotomatique); adopté à l'unanimité.

11.° AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

12.° PROCHAINE RENCONTRE

À déterminer après l'assemblée générale.

13.° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 21h55.

